



L'écho

numéro **132**

de Saint-Sulpice-la-Forêt

Bulletin municipal d'information Janvier 2017

■ Comptes rendus du conseil municipal	PAGE 2
■ Infos communales	PAGE 2
■ Associations	PAGE 6
■ Vie pratique	PAGE 8
■ Infos utiles	PAGE 8

À noter

Les horaires de la mairie changent !

Lundi de 14h à 18h30
Du mardi au vendredi de 9h à 12h
Le samedi de 9h à 12h
(les semaines paires uniquement)

Ouverture de l'ALSH

Vacances d'hiver :
du lundi 13 au vendredi 17 février.
Vacances de printemps :
du lundi 10 au vendredi 14 avril.



Le mois de janvier est à la fois une étape et un nouveau départ.

C'est le temps des rétrospectives et des synthèses de l'année écoulée mais aussi l'occasion de la mise en perspective des actions prévues pour l'année à venir.

2016 fut une année qui a fourmillé d'initiatives, de réflexions, de projets, d'ambitions !

Ainsi, face aux enjeux et objectifs que l'équipe municipale s'est fixés, aux grands défis de demain à relever, chacun, élu – habitant – association – acteur économique, a su apporter des réponses, à différentes échelles et à sa hauteur.

Ces réponses, que je souhaite de mes vœux collectives et partagées, proposent un nouveau dessein plein de promesses pour notre commune.

Aussi, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui oeuvrent pour la vie locale. Je vous encourage à continuer vos actions pour le plaisir de tous.

Comme nous nous y sommes engagés : informer, expliquer, écouter, coopérer reste notre volonté dans tous les projets proposés. C'est dans cet esprit que nous continuerons tout au long de 2017.

Faisons en sorte que 2017 soit la plus belle des années au service de la joie, de la tolérance, de la solidarité.

Je forme le vœu que 2017 vous apporte à chacun et à chacune d'entre vous de nombreux bonheurs.

Très belle et heureuse année 2017 à tous !

Yann Huaumé MAIRE

éditorial

Nouveaux médecins sur la commune

Depuis plusieurs mois, de nombreuses actions ont été engagées par la municipalité pour rechercher de futurs médecins :

- la création et communication d'un dossier de présentation d'un projet de "Pôle santé" ;
- la réalisation d'un petit film de 60 secondes spécialement créé pour présenter l'intérêt du projet lors d'un speed dating qui a eu lieu courant juin 2015 à la faculté de médecine permettant de présenter les "demandes et projets d'accueil de médecins" du territoire Breton ;
- l'inauguration du pôle santé et communication régionale dans la presse locale ;
- la coopération avec l'Agence régionale de la Santé (ARS) pour aider à la définition des conditions d'accueil de deux médecins généralistes.

L'ensemble des démarches engagées et leur communication ont permis de recevoir des demandes d'informations de médecins en vue d'une installation. Nous avons pu à cette occasion échanger avec deux femmes, médecins généralistes, engagées ensemble dans un projet d'installation. Après plusieurs rencontres et après avoir mis en avant l'attractivité de Saint-Sulpice, et plus largement le territoire N/E de Rennes métropole, nous sommes ensemble convaincus de la pérennité de leur activité.

Aussi, nous avons le plaisir d'accueillir Claire Maillat et Pauline Hamon au pôle santé de Saint-Sulpice-la-Forêt, médecins généralistes, qui ont confirmé leur projet d'installation fin février, début mars 2017.

Elles pratiqueront dans un premier temps à mi-temps chacune afin de proposer un temps plein de présence d'ouverture du cabinet médical, avec une perspective d'un cabinet et demi à terme.

Installées dans les locaux neufs loués par la commune, elles pourront travailler de concert avec les praticiens paramédicaux déjà installés dans le pôle santé, ce qui permettra de répondre à la demande des habitants de bénéficier d'un parcours de soins sur la commune.

Aucun doute que nous saurons leur réserver un accueil chaleureux.



■ Séance d'octobre 2016

■ Choix de la maîtrise d'œuvre

Le 25 mai 2016, le conseil municipal a validé le document programme de l'aménagement de la route de Saint Denis RD 227 et de la rue Raoul de la Futaye.

La commission "aménagement, énergie et patrimoine" a analysé les 9 dossiers recus.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité décide de retenir le cabinet DCI Environnement et autorise monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

■ Finances

Une prestation d'accompagnement avec l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) pour la mise en œuvre du programme "Smart Saint-Sulpice" a été signée.

Une demande d'aide financière au titre du suivi des consommations et accompagnement du projet de télémesure et de pilotage, a été faite auprès de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie). Nous avons reçu un avis favorable de l'ADEME.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité, accepte l'autorisation spéciale de crédit et enregistre la subvention de l'ADEME.

■ Emploi d'avenir

Le 13 juin 2013, le conseil municipal avait créé un poste d'emploi d'avenir à temps plein pour une durée de 12 mois renouvelable 2 fois. La personne qui a occupé cet emploi a bénéficié d'une formation BAFA et d'un CAP petit enfance pendant son contrat. Elle a trouvé un CDI et a mis fin à ses fonctions sur la commune.

Par délibération, le conseil municipal propose de reconduire un poste d'emploi d'avenir à temps plein pour une durée de 3 ans.

■ Séance de novembre 2016

■ Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal

L'élaboration du PLUi permet de consolider les acquis du territoire, de concrétiser les grands projets en cours ou à venir de la Métropole, de prendre la mesure des enjeux sociétaux et environnementaux, tout en portant attention aux projets de communes.

Après débat, les élus soulignent la richesse du programme proposé. Cependant, les orientations du PADD (projet d'aménagement et de développement durables) métropolitain sont rédigées dans un vocabulaire généraliste et peu concret.

Aussi les élus regrettent que le projet ne mette pas en avant des axes prioritaires et différenciés en fonction des territoires de la métropole.

■ Enfance /Jeunesse

Le conseil municipal a accepté de nouveau une délégation du service public pour l'organisation et la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement et de l'animation jeunesse. Il a été décidé de lancer la consultation permettant de retenir un délégataire.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir l'offre de l'UFCV.

■ Présentation du nouveau projet éducatif du territoire

Le nouveau PEDT se décline en 3 objectifs opérationnels :

- développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer

au respect de l'environnement.

- favoriser le vivre ensemble: partage, respect et tolérance.
- proposer une offre éducative attentive aux besoins de l'enfant.

Le PEDT 2017/2020 sera marqué par une implication plus importante de l'école, une mobilisation plus large et une meilleure coordination des différents acteurs du territoire.

■ Intercommunalité

Les conseils municipaux de Chevaigné et de Saint-Sulpice-la-Forêt ont décidé d'unir leurs moyens pour réaliser des équipements sportifs et de loisirs nécessaires aux associations et populations de leurs communes.

Après présentation de l'avenant n°1 à la convention et après délibération le conseil municipal à l'unanimité, accepte les termes de l'avenant relatif au contrat de maintenance Bodet.

Smart Saint Sulpice



Le projet Smart Saint Sulpice de télémesure et de pilotage énergétique des bâtiments communaux est opérationnel depuis l'automne 2016.

Les capteurs transmettent les informations de consommation d'électricité, de gaz, d'eau par un réseau radio adapté à l'internet des objets. Ces informations sont accessibles sur un PC, ou un smartphone et permettent de disposer en temps réel d'information sur la consommation des bâtiments publics. Ces informations croisées avec le planning d'utilisation des bâtiments permettent d'identifier des dysfonctionnements et de corriger les problèmes rencontrés.

Le 6 décembre ce projet a été inauguré par Isabelle Pellerin, Vice présidente de Rennes Métropole, en présence de Gaëlle Andro, présidente de Rennes Atalante et des entreprises concernées par le projet (Wi6Labs, Alkante, ALEC et TDF).

Le 8 décembre, une délégation de la ville de Shanghai est venue dans la commune pour échanger sur le projet Smart Saint Sulpice et visiter les installations. Cette délégation était en voyage d'études en France et cherchait une référence opérationnelle de projet utilisant l'Internet des Objets.

De nombreux articles de presse relatent ces événements (Ouest France, Le Parisien, La Tribune, Le journal des Maires, la lettre de Rennes Métropole...).

Les délibérations du conseil municipal sont disponibles sur le site Internet de la commune :

www.saint-sulpice-la-foret.fr/la-commune/vie-municipale



infos communales

Finalisation du projet urbain participatif

La démarche de concertation pour un projet urbain participatif a regroupé 170 participants dont une 100^e participation unique (1 foyer sur 6 de la commune) et a ainsi ouvert un véritable espace d'expression et d'appropriation du sujet pour chaque habitant.

Pour clôturer la démarche initiée depuis avril 2016, l'équipe municipale et l'AUDIAR ont invité le 1^{er} décembre 2016 à 20h les sulpiciennes et sulpiciens à la réunion de restitution des scénarios issus des ateliers "le temps des projections".

Pour rappel, après une première phase de diagnostic partagé, le projet Urbain Participatif a rassemblé de nouveau les habitants pour "Imaginer Saint-Sulpice-La-Forêt en 2030". Deux soirées ont été programmées, le mardi 27 septembre et le mercredi 12 octobre, de 19h à 22h30, durant lesquelles ont été élaborés par les habitants des scénarios de projet urbain.

Au total 8 scénarios ont été imaginés par les habitants présentant leur vision de Saint-Sulpice en 2030. L'ensemble de ces contributions proposent des solutions d'aménagement et de développement de la commune différentes.

Pour autant, il ressort que 4 thèmes demandent à être développés plus précisément pour instruire le projet urbain et faire des arbitrages d'ici juillet 2017 :

- 1 ■ Intégrer à la réflexion une place publique, qui soit conçue comme un lieu de rencontres, animée et sécurisée pour les piétons. Cette place serait centrale et prolongée par un coeur de bourg convivial. Cette idée s'accompagne du projet d'une nouvelle voie au nord comme une alternative à la rue de la Grange.
- 2 ■ Réflexion sur la construction de nouveaux logements dans le centre-bourg, permettant de redynamiser celui-ci.
- 3 ■ Conforter et étendre la continuité piétonne nord/ sud, déjà en place sur une partie du bourg : l'étendre du Bois

du Fayel jusqu'à l'abbaye, en différenciant l'aménagement suivant que le chemin passe entre les lotissements ou mène vers des espaces plus naturels.

4 ■ Mesurer l'impact global de l'évolution socio-démographique sur la restructuration des équipements publics, en lien avec le projet de vivre ensemble.

C'est pourquoi, l'équipe municipale en appui avec Rennes Métropole et l'Audiard va engager dès à présent des études complémentaires nécessaires aux thèmes soulevés et finaliser l'étude de renouvellement urbain initiée en février 2016.

L'équipe poursuivra sa réflexion d'ici Juin 2017 pour aboutir à une définition du projet urbain de la commune qui tiendra compte des éléments proposés par les habitants au travers de la démarche de concertation. Une présentation du projet en réunion publique aura lieu courant l'été/automne 2017 avant de mettre en forme les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui viendront alimenter le PLUi de Rennes Métropole et remplacer notre actuel PLU (Plan local de l'urbanisme).

Pour aller plus loin dans la connaissance des scénarios et bilan de la démarche, vous trouverez sur le site internet de la commune :

- Les premiers éléments de bilan de la démarche participative et la synthèse des scénarios issus des ateliers "le temps des projections"
- les cartes des scénarios proposés

Enfin, nous sommes convaincus que la dimension participative est un puissant facteur de lien social et d'attachement des habitants à leur territoire. Elle permet par ailleurs de construire, avec les habitants, une culture commune et de prendre le temps d'appréhender progressivement la connaissance. Il n'y a pas ici d'innovation, mais une volonté politique et des moyens mobilisés pour répondre aux enjeux d'une démocratie renouvelée.

Transfert de la compétence voirie

En application de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014, la compétence voirie des communes a été transférée à Rennes Métropole.

Au regard de la complexité des opérations de transfert, Rennes Métropole a confié aux communes la mise en oeuvre de la compétence pour une période de deux ans, via des conventions de mandat. Pour la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt, la convention de mandat a été adoptée par une délibération du 19 décembre 2014.

À partir du 1^{er} janvier 2017, Rennes Métropole assure directement l'entretien, la maintenance et l'aménagement de l'ensemble des réseaux routiers anciennement communal et départemental.

Par contre, il n'intègre pas l'entretien des chemins ruraux, des cheminements modes doux, la propreté, le déneigement et les espaces verts, les illuminations et le fleurissement qui restent de compétence communale.

Ce changement entraîne le transfert du service de voirie municipal dans chacune des communes de la Métropole et donc des agents exerçant leurs fonctions pour tout ou partie dans le champ de la compétence voirie transférée. Pour notre territoire communal, compte-tenu de la quotité de temps consacré par nos agents dans le domaine de la voirie, aucun poste n'a été transféré à Rennes Métropole au 1^{er} janvier.

Pour le fonctionnement du service voirie métropolitain, 4 plate-formes dotées de moyens matériels et humains sont réparties sur le territoire métropolitain pour mieux assurer la proximité et la réactivité auprès des communes. Notre commune est ainsi rattachée à la plate-forme territoriale du Nord-Est composée de 2 antennes Cesson-Sévigné et Betton.

Elle prend en charge tous les travaux de maintenance de la voirie, plus la pose de mobilier et de signalisation verticale. Elle traite également les demandes d'intervention liées aux anomalies telles que les défauts d'éclairages publics.

Ces demandes sont saisies directement sur un formulaire via un guichet numérique que vous trouverez sur le lien suivant : <http://metropole.rennes.fr/signalementvoirie>

Vous pouvez bien sûr continuer à vous adresser en mairie qui saisira la demande sur le guichet numérique.

Organisation du service métropolitain de voirie au 1^{er} janvier 2017





Réunion publique : bilan de l'équipe municipale

L'équipe municipale, comme chaque année, a organisé une réunion publique de bilan annuel, ouverte à l'ensemble des habitants. Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur les actions menées en 2015/2016 par la municipalité et de découvrir les projets à venir pour l'année 2017.

Ainsi M. le Maire et ses adjoints ont présenté jeudi 1^{er} décembre, à la salle polyvalente :

- le contexte institutionnel et législatif particulier de l'année écoulée
- les dossiers stratégiques et objectifs définis pour la commune en 2015
- l'organisation des transferts de compétences avec la Métropole
- le bilan des actions engagées dans le domaine de "Équipements, travaux, infrastructures" –Finances – commerces et vie économique – Communication – Actions éducatives – Urbanisme – Vie associative et culturelle, vivre Ensemble.

Au delà du contexte budgétaire communal préoccupant pour 2017, de nombreuses informations ont été transmises aux habitants présents.

Sur le site Internet de la commune, vous pouvez retrouver l'intégralité de la présentation de cette réunion, qui s'inscrit dans la démarche de concertation citoyenne portée par la municipalité. Une présentation qui a été suivie d'échanges riches et variés entre les élus et la salle.

Nouvelle réforme pour la délivrance des cartes d'identité

■ Depuis le 1^{er} décembre 2016 en Bretagne, les demandes de carte nationale d'identité doivent être déposées dans les mairies équipées de stations biométriques. Les usagers ont l'obligation de se rendre dans l'une des 27 communes équipées du dispositif dans notre département pour se procurer une carte d'identité ou un renouvellement.

Les communes les plus proches pour obtenir une CNI : **Betton, Liffré, Cesson-Sévigné, Rennes**. Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Cette pré-demande en ligne remplace alors le dossier papier qui continuera cependant à être accepté. Le dispositif concerne tant les premières demandes que les renouvellements. Cette étape demeure facultative : il est possible de faire l'intégralité de sa demande en se rendant au sein d'une mairie équipée de bornes biométriques.

Pour toute information :

http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Démarches_administratives et <http://www.service-public.fr>

Aménagements RD 227 et rue Raoul de la futaye

■ À partir de l'analyse des offres réalisée par **Éric Robert, le Responsable du Service Technique, la commission municipale "Aménagements, Énergie et Patrimoine" a retenu la proposition chiffrée à 29 640 € TTC du cabinet de maîtrise d'œuvre "DCI Environnement"**.

Ce choix a été validé en conseil municipal du 20 octobre dernier. Ce cabinet a pour mission de réaliser des études de maîtrise d'œuvre sur le projet d'aménagement de la RD 227 et la rue Raoul de la Futaye.

Le transfert des voiries et des compétences associées se faisant en totalité depuis le 1^{er} janvier 2017, nous avons décidé de lancer l'ordre de service correspondant au démarrage de cette mission qu'à partir de cette date.

Cette opération d'aménagement est inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements 2016-2020 pour un montant total de 700 000 € TTC, honoraires de la maîtrise d'œuvre compris.

L'objectif de l'opération consiste donc à requalifier ces deux voies pour une réception des travaux en phase avec celle du lotissement du Landrot, en 2018-2019.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- lancement des études en janvier 2017
- validation des études d'avant-projet mi 2017
- engagement de la consultation travaux fin 2017
- démarrage des travaux 2^e trimestre 2018

Les aménagements étudiés seront réalisés de sorte à diminuer la vitesse et favoriser, sécuriser les modes doux. La route de St-Denis sera inscrite en zone 30 et intégrera la continuité des liaisons transversales ouest-est.

De même, l'aménagement de la route de la Futaye devra intégrer la circulation des modes doux (piétons, vélo...).

L'objectif en terme d'intégration urbaine et paysagère de l'opération consistera en la mise en valeur de l'entrée du bourg, en cohérence par rapport aux autres aménagements des entrées de Saint-Sulpice-la-Forêt, tout en garantissant l'aspect végétal et rural de la route de Saint-Denis.

Pendant l'étude, nous garderons le principe de la démarche participative appliquée depuis le début de notre mandat ; vous serez ainsi amenés à être sollicités pour échanger sur ce projet pendant sa phase de conception, des réunions publiques seront prévues à cet effet.

Prochaine journée citoyenne le samedi 29 avril

■ Réunion préparatoire avec les habitants lundi 27 mars à 20h30 à la mairie

Chaque année, les habitants volontaires de Saint-Sulpice-La-Forêt se mobilisent le temps d'une journée pour réaliser des travaux de réparations, d'améliorations et d'embellissements de leur village. Cette démarche s'illustre par sa grande convivialité et sa forte dimension participative. En effet, le choix des travaux à réaliser résulte de la collaboration entre habitants et élus lors de la réunion préparatoire. Chaque habitant, quel qu'il soit, petit ou grand, est le bienvenu et peut apporter sa contribution à cette journée. C'est l'occasion d'être acteur pour le bien commun et de tisser des liens. Ce moment partagé favorise la communication, la convivialité et le vivre ensemble, entre élus et habitants, anciens et nouveaux.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour cette nouvelle édition !





Politique enfance et jeunesse

■ Lors du conseil municipal du 16 novembre dernier, c'est l'Ufcv qui a été retenu pour la délégation de service public (DSP) sur le secteur enfance jeunesse pour les 4 prochaines années à compter du 1^{er} janvier 2017.

Cette délégation de services couvre les secteurs du temps périscolaire (Temps d'Activités Périscolaires, centre de loisirs le mercredi après-midi, animation sur le temps méridien, inclusion d'enfants porteurs de handicaps le mercredi), l'animation enfance (séjours, mini-camps, centre de loisirs pendant les vacances scolaires) et l'animation jeunesse. La principale nouveauté de ce cahier des charges réside sur la jeunesse.

En effet, se basant sur le diagnostic effectué en fin d'année 2015 sur les jeunes de la communes, deux cibles jeunes ont été définies : les collégiens d'une part et les lycéens d'autre part. La politique jeunesse développée est basée sur des projets faits par les jeunes. L'espace jeune devient un outil pour construire des projets et non un but. Ainsi, à compter de Janvier, un animateur Ufcv, Éric Chapalain, (déjà connu par les jeunes de l'école sur les TAP, le temps méridien et en tant que directeur du centre de loisirs) aura pour objectifs d'aller à la rencontre des jeunes et de les aider à monter des projets.

Le 25 novembre, les jeunes étaient invités à une rencontre avec les élus en charge de l'éducation, le coordinateur enfance jeunesse, Fabien Daunay et l'animateur jeunesse pour leurs présenter les objectifs de la politique jeunesse. En début d'année 2017, les jeunes pourront intégrer un comité de jeunes pour porter leurs projets.

Repas du CCAS



■ Dimanche 4 décembre à la salle polyvalente, 68 convives se sont réunis pour le traditionnel repas de fin d'année offert par le CCAS.

Nous avons été honorés par la présence du doyen et de la doyenne Jean-Marie Jamelot et Marie Thérèse Poirier.

Ces retrouvailles ont donné l'occasion à l'assemblée d'échanger autour d'un bon repas servi par Liffre Traiteur et de partager un moment festif grâce à l'accordéon de Dany et de ses chansons parfois bien drôles! Certains se sont même lancés dans quelques valse et madison !

Nous avons également eu une pensée pour les personnes qui ne pouvaient être présentes ce jour pour des raisons de santé.

Merci à l'équipe du CCAS pour les décorations de la salle et des tables.

Le marché s'est animé pour les fêtes !

■ C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que nous avons profité d'un concert de la Ut de la Forêt et du vin chaud de l'association des parents d'élèves le 9 décembre.

La semaine suivante, les sections danse bretonne enfants et adultes nous ont invités à danser au son du groupe Glaz Noz. Vin chaud et chocolat étaient aussi au rendez-vous!

La municipalité souhaite remercier tous les bénévoles des associations qui ont participé à ces événements festifs et conviviaux !



Goûter de Noël

■ Mercredi 7 décembre, c'était l'effervescence à l'espace culturel puis au Guibra ! Pour la 2^e édition, la municipalité en partenariat avec la bibliothèque et le Guibra organisait le goûter de Noël des enfants.

Les bénévoles de la bibliothèque ont accueilli les enfants en lisant des contes de Noël puis ils ont pu visiter le traineau du père Noël qui attend le 24 décembre devant l'école et découvrir le dernier né de l'atelier "déco de Noël": le renne en bois (qui surveille le traineau). Les enfants ont pris ensuite la direction du Guibra où Lucie les attendait avec un chocolat chaud, du pain d'épices, des sucres d'orge. Philippe, à la trompette, a entonné des airs de Noël et l'atelier tricot a proposé aux enfants de faire des pompons. Les plus jeunes ont fini de décorer le sapin de Noël avec des guirlandes de laine.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet après-midi.



Les Envolées de l'Illet à vélo ! Nouvelle édition les 20 et 21 mai

Consacrée au vélo, elle permettra d'accueillir 2 écrivains qui illustrent 2 facettes interchangeable du vélo : l'aventure et le sport. Pour organiser tout cela, nous recrutons !!! Nous recherchons une ou des personne(s) pour créer un site Internet. Nous avons besoin aussi de bras, d'idées et éventuellement de mollets car notre petite équipe d'une douzaine de bénévoles ne suffira pas.

Au programme : des films, des expositions, du théâtre, un bal des vélos, une course de lenteur, un atelier de customisation de vos vélos, un manège où les parents doivent pédaler pour que tournent leurs enfants, une balade contée à vélo jusqu'à St Germain... Et d'autres surprises encore...

Si vous voulez nous rejoindre, contactez-nous – Par mail : lesenvoleesdelillet@laposte.net

Par téléphone : Philippe Echard, président des Envolées au 06 80 36 78 44 et Véronique Aubry au 02 99 55 06 72.

Parents d'élèves

Goûter de Noël

C'est autour de vin et jus d'orange chauds que parents et enfants de l'École Niki de Saint Phalle se sont rassemblés le vendredi 9 décembre pour le traditionnel goûter de Noël organisé par l'Association des parents d'élèves.

Gâteaux, boissons chaudes, livraison des chocolats et sapins étaient au programme sans oublier l'incontournable chant des enfants organisé par les professeurs de l'école. Merci à tous pour votre participation !

À noter sur vos agendas : le 25 janvier à 20h, l'association des parents d'élèves vous invite à une conférence animée par Delphine Theaudin (psychologue clinicienne rennaise) sur le thème du harcèlement. Objectif : mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre en cas de harcèlement, afin de mieux détecter les signes avant-coureurs, de prévenir et d'agir. ENTRÉE GRATUITE.

CPE et ASC

Le 20 novembre dernier, c'était une matinée Zumba organisée par L'Association des parents d'élèves et l'ASC !



Au programme : une séance "enfants" d'une heure et une "adultes" de 1 heure 30. Une trentaine d'enfants et une vingtaine d'adultes ont répondu présents pour se défouler sur des airs de Zumba.

Johanna et Polyanna (professeurs de Zumba sur la commune) ont su motiver les personnes présentes dans une très bonne ambiance, et les plus gourmands ont pu

se régaler entre les séances grâce aux délicieux cakes salés et sucrés !

La UT de la Forêt

L'effectif de la UT de la Forêt s'est un peu étoffé à la rentrée de septembre puisque quatre nouveaux choristes sont arrivés au sein de la chorale.

Par rapport à l'année précédente, le groupe d'alti s'est enrichi d'un élément tandis que le pupitre de soprane a vu son effectif augmenter de trois choristes.

Le nombre de basses et ténor reste désespérément au même niveau. Ces derniers mois ont été consacrés à l'apprentissage de nouveaux chants que nous interpréterons lors de notre prochain concert.

Celui-ci aura lieu en l'église de Saint-Sulpice-la-Forêt le **vendredi 31 mars** à 20h30.

Pour ce concert, nous serons accompagnés d'une autre chorale. Il s'agit de "A si Longs Champs T", une chorale avec laquelle nous avons fait un spectacle à Rennes Longs Champs au mois de mai 2016.

Nous vous attendons nombreux à cette soirée



Rue des bambins : porte ouverte

Lors de sa porte ouverte annuelle, le 19 novembre, l'association a invité les enfants au spectacle "Hubert un loup en hiver", animé par la Cie Blablaba et Tralala.

Petits et grands ont été enchantés par l'histoire d'Hubert, ce loup un peu grognon qui se laisse peu à peu apprivoiser par ses voisins.

À l'issue de la représentation, les enfants ont pu retrouver les quelques activités proposées lors des séances du mercredi matin et montrer ainsi à leurs parents ce qu'ils y font.

Comité des fêtes

Fête d'Automne

Un nouveau succès pour cette édition puisque 164 personnes étaient présentes et ont pu ainsi apprécier le couscous de la Maison de Chollet tout en profitant du spectacle de Queen Juliana.

Réveillon

Toujours attendu, ce réveillon affichait complet dès le 21 novembre avec 218 personnes inscrites !

Edouard Set Traiteur et l'Orchestre Microclimat étaient les acteurs de ce nouveau réveillon qui a vu les plus courageux quitter la salle très "british" à l'aube du 1^{er} janvier.

Assemblée générale

Elle aura lieu le vendredi 27 février Salle 3.

Bonne et heureuse année à toutes les Sulpiciennes et tous les Sulpiciens.



associations

ASC

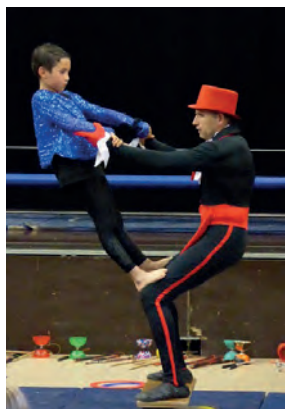
Les stages à venir

■ Mini stage de sophrologie Samedi 1^{er} avril

Avec Hervé Le Bitter ! De 14h30 à 17h – Salle multifonctions de l'École Niki de Saint Phalle. Stage ouvert à tous (dans la limite des places disponibles) animé par Hervé Le Bitter, diplômé de l'Institut de Sophrologie de Rennes.

"Respirer pleinement, se ressourcer avec la respiration"

Rens. et inscription : asc.ssf.sophrologie@gmail.com



■ Stage de cirque

Mercredi 12 ou jeudi 13 avril

Avec Patrice Le Cloirec !

De 10h à 12h et de 13h30 à 15h30 – 10 enfants maximum – Salle polyvalente.

Stage proposé à tous les enfants à partir de 6 ans (dans la limite des places disponibles) qui souhaitent découvrir ou pratiquer les arts du cirque. Un échauffement original et clownesque, divers ateliers en fonction de l'âge et de l'expérience de chacun.

Jonglerie : foulards, balles, anneaux, massues, assiettes chinoises, bâtons du diable, diabolo – *Equilibre sur techniques* : boule, rouleau américain, fil, accro 2 roues, monocycle – *Portées acrobatiques* – *Pyramides*.

La potion magique de Patrice : passion, envie, qualité, expérience clownesque et circassienne, respect.

Rens. et inscription : asc.ssf.cirque@gmail.com

École de musique de l'Illet

Couvrant 11 communes, rassemblant chaque année environ 330 adhérents ainsi qu'une vingtaine de salariés, l'École de Musique de l'Illet est un acteur culturel et économique très intéressant sur notre territoire.

Randonnées musicales, commémorations, soirées musicales, concerts divers, stages et contes musicaux, Salon du Livre, l'EMI propose ainsi, dans l'année une bonne trentaine de manifestations extrêmement diverses. Nos prochains rendez-vous sont les suivants :

■ **Soirée Musicale** Mercredi 25 janvier à 19h Salle Bon Secours à Saint-Aubin-d'Aubigné.

■ **Spectacle jeune public** Samedi 4 février à 10h30 "Plein les Poches" pour enfants de 1 à 6 ans (et plus) avec la Cie "Écoutez Voir". (tarif : 4 €) Lieu à préciser ultérieurement.

■ **Participation au carnaval de Mouazé** Samedi 18 mars L'Harmonie défilera dans les rues.

■ **Après-midi musical** Mercredi 29 mars à 17h, à la bibliothèque de Chevaigné, en collaboration avec l'association "Des Livres et Vous"

■ **Le Grand Fest-Noz de l'EMI** Samedi 1^{er} avril à 20h30 à Sens-de-Bretagne – Avec le groupe Zonk et les élèves de l'École.

■ **Concert à Gahard** Samedi 13 mai à 20h30 Avec la Fonk'Nola et les élèves de l'École.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'info au 02 23 27 49 57 ou sur notre site www.emi.asso.fr

En attendant de vous voir nombreux à leur côté, Catherine Maurice, le Bureau de l'école et tous les intervenants vous souhaitent à tous une excellente année, en allegro, vigoroso, forte (pourquoi pas ?) ma non troppo...

■ Stage de Yoga Lundi 10 ou mardi 11 avril

Rens. et inscription : asc.ssf.yogameditation@gmail.com (dans la limite des places disponibles).

Les évènements à venir

■ Troc aux plantes !

Samedi 1^{er} avril le matin – 5 rue de la Grange

Le principe, vous le connaissez ... vous apportez un plant, un semis, une bouture, des graines de votre jardin ... et vous repartez avec une découverte d'un autre jardinier.

Il est donc temps de réaliser vos semis, retrouver les graines récoltées en fin d'été et créer votre liste de plantes à échanger. À vos outils...

Renseignements : asc.ssf.evenements@gmail.com

■ Fest Noz Samedi 13 mai 21 heures

Renseignements : 06 43 44 47 76

asc.ssf.treuzkas@gmail.com

■ Fête de la musique Le vendredi 23 juin Parc de l'IME

L'ASC recherche des personnes pour l'organisation (recherche de groupes, préparation...)

Renseignements : asc.ssf.fdlm@gmail.com

■ Duathlon – 2^e édition ! Dimanche 1^{er} octobre

Démarrage de la mise en place des commissions en janvier.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître par courriel à : asc.ssf.duathlon@gmail.com

Site officiel : www.duathlon-stsulpice.com

Facebook : <https://www.facebook.com/duathlonstsulpice/>

L'ASC se réserve le droit d'annuler les stages, si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant.

US Illet Forêt

En ce début d'année, l'US Illet Forêt vous adresse ses meilleurs vœux pour 2017.

■ **Effectifs** : à mi-décembre, le club comptait 219 licences enregistrées. À noter cette année, l'arrivée de l'éducateur Kevin Ferard en charge de la coordination sportive de l'ensemble des catégories jeunes.

■ **Compétitions** : les catégories U11 et U13 sont engagées en championnat de district et ont obtenu sur cette première partie de saison des résultats plutôt encourageants, certaines montant de niveau. 3 équipes seniors sont engagées en championnat de district respectivement en D2, D3 et D5. À mi-décembre, les équipes sont en haut de tableau, l'équipe C accédant même en division 4 pour la 2^e partie de saison.

Le début de championnat est plus compliqué pour les vétérans qui intègrent cette année un groupe de niveau plus élevé. Enfin l'arbitre faisant partie du jeu, nous n'oublions pas nos 2 représentants qui officient dans la région tous les dimanches. Certains entraînements hebdomadaires et compétitions du week-end (notamment seniors) reviendront sur le terrain de Saint-Sulpice après les vacances scolaires de février.

Manifestations

■ **Le dimanche 4 décembre dernier, l'USIF a organisé la sortie de Noël pour les jeunes au Roazhon Park à Rennes.** Ils ont pu assister à la rencontre victorieuse du Stade Rennais contre l'AS Saint-Étienne et savourer le goûter qui leur était offert. Plein de bons souvenirs à partager entre copains !

Date à retenir

■ **Repas et soirée dansante de l'USIF** samedi 4 février à la salle Polyvalente de Mouazé – Résas sur le site Internet du club ou auprès de Nicolas Hily usif.nhily@gmail.com

Informations sur la vie du club sur www.usif.fr

Infos pratiques

MAIRIE 3 rue de l'Abbaye
35250 Saint-Sulpice-la-Forêt
02 99 66 23 63

Fax. 02 99 45 12 25

Contact :

secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr

Site Internet :

www.saint-sulpice-la-foret.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

le lundi de 14h à 18h30

et du mardi au vendredi de 9h à 12h

le samedi de 9h à 12h

(les semaines paires uniquement)

Le maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous.

SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

École maternelle et primaire

5 route de Saint-Denis **02 99 66 23 54**

Garderie municipale

02 99 66 22 60 et **06 87 34 86 11**

ALSH (mercredi) **02 99 66 22 60**

et **06 32 89 93 03** – Fabien **06 35 45 44 61**

LA POSTE

Horaires Dernière levée de la boîte aux lettres (place de la mairie) à 9h du **lundi** au **samedi**.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

■ le **mardi** pour les déchets non recyclables,

■ le **vendredi** pour les déchets recyclables (sacs jaunes).

Lorsqu'une semaine **comprend un jour férié**, toutes les collectes de la semaine à partir du jour férié sont décalées au lendemain du jour normal de collecte, à l'heure habituelle.

Santé Numéros utiles

Ostéopathes

Julien Lehuger **02 99 66 21 60**

Élise Plestan **02 99 66 21 60**

Kinésithérapeutes

Coline Grandin **02 99 66 20 67**

Aurore Cormier **02 99 66 20 67**

Infirmière Sylvie Jouajan-Prigent **02 99 66 23 47**

Pôle santé – Le Tronchay

■ **Orthophoniste** Julie Renaud-Moreau **06 52 02 57 53** Salle du Tronchay

■ **Kinésologue** Elisabeth Claveau **06 62 31 14 75** 9 rue de la Grange

Shiatsu "Un temps pour soi"

10 Salle du Tronchay

Laurence Lemarchand **06 09 23 27 00**

Annaïg Piçon **06 63 18 95 70**

Naissances

■ Le 18 octobre **Nolann Bernardo**

■ Le 21 octobre **Théo Dessier**

■ Le 24 octobre **Eva Ferreira**

■ Le 19 novembre **Clément Quilliou**

Décès

■ Le 28 décembre **Éliane Hugoo 66 ans**

Déclarations préalables

■ Patrick Guichard, *division de terrain*
11 Rue du Pertue Renaud

■ Vincent Michel, *aménagement du garage*,
1 Allée des Bastilles

■ Hervé Chatellier, *augmentation de la zone de stationnement, clôture et aménagement extérieur*, 1 rue des trois Pignons

■ Bar Le Guibra, *pose enseignes-bandeau*
18-20 rue de la Grange.

Permis de construire

■ Carole Dubreil et Mickaël Luce
maison individuelle, Le Landrot, lot n°38
8 rue Colette

■ Mme et M. et Christophe Galesne
maison individuelle, Le Landrot, lot n°42
3 rue Flora Tristan

■ Mme et M. Sylvain Dubreil
maison individuelle, Le Landrot, lot n°39
6 rue Colette

■ Marie Palud et Thibaud Le Buan
maison individuelle, Le Landrot, lot n°31
5 rue Rosa Bonheur

■ EARL, Le Landrot, Benjamin Lorient,
construction d'un bâtiment pour "veaux de boucherie" avec fosse sous caillebotis, d'un hangar à fourrage, et d'un bâtiment pour l'aliment et le stockage,
Ferme Le Landrot

■ SCI Quercus, Benoît Aupérin, charpentier,
construction d'un bâtiment artisanal de stockage, 14 ZA Le Tronchay

Journée d'appel de préparation à la défense

Filles et garçons nés en janvier, février, mars 2001.

Vous devez vous faire recenser à la mairie dans le mois de votre seizième anniversaire. La mairie vous délivre alors une attestation de recensement. Ce certificat est obligatoire pour s'inscrire aux examens tels que le BEP, le Baccalauréat ou le permis de conduire moto ou auto. **Vous munir du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

Ouverture de l'ALSH

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'hiver **du lundi 13 au vendredi 17 février.**

Plate-forme des déchets verts

de Saint-Sulpice-la-Forêt

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars

■ lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

■ samedi de 14h à 17h.

Agenda

Lorsque cela n'est pas indiqué, la manifestation a lieu à la salle polyvalente

Assemblée générale	UNC
Samedi 28 janvier	
Braderie puériculture	RUE DES BAMBINS
Dimanche 12 mars	
Soirée des parents d'élèves	CPE
Samedi 18 mars	
Repas	CHASSEURS DE LA MOTTE
Samedi 25 mars	
Concert	LA UT DE LA FORÊT
Vendredi 31 mars	Église
Troc aux plantes	ASC
Samedi 1^{er} avril	
Journée citoyenne	MAIRIE
Samedi 29 avril	
Commémoration du 8 mai 1945	UNC
Samedi 6 mai	
Fest-Noz	ASC
Samedi 13 mai	
Fête de la Guibra	COMITÉ DES FÊTES
Samedi 20 et dimanche 21 mai	
Spectacle de cirque	ASC
Vendredi 9 juin	
Repas d'anniversaire du Club	ILLET BC
Samedi 10 juin	
Fête de la musique	ASC
Vendredi 23 juin	
Fête de l'école	CPE
Samedi 24 juin	
Loto	COMITÉ DES FÊTES
Dimanche 2 juillet	
Pique-nique	PALETS
Samedi 8 juillet	
Loto	CHASSEURS DE LA MOTTE
Dimanche 30 juillet	
Assemblée générale	ASC
Vendredi 1^{er} septembre	
Forum des associations	MAIRIE
Samedi 2 septembre	

Déchèteries les plus proches

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars

Thorigné-Fouillard

■ lundi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

■ mercredi de 14h à 17h

Betton La Noë Huet

■ lundi et vendredi de 14h à 17h

■ mardi de 9h à 12h

■ mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h



Saint-Sulpice-la-Forêt

Prochaine parution **avril 2017**